



Zofingen, le 24 novembre 2015

Proposition à l'attention de l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse du 12 juin 2016 à Weinfelden

Mesdames, Messieurs les Délégués,

Le comité de Petits animaux Suisse propose à l'assemblée des délégués 2016 de supprimer la certification.

Motifs:

Depuis la mise en place de la certification en 2006, Petits animaux Suisse s'est énormément investi tant au point de vue personnel que financier pour convaincre nos membres, détenteurs et éleveurs, de se faire certifier. Malgré tous les efforts consentis, l'objectif n'a pas été atteint. Un groupe de travail a été mis en place afin d'analyser la situation. Ce groupe a rendu son rapport lors du séminaire du comité de Petits animaux Suisse.

Voici l'extrait du procès-verbal de la séance du comité du 03 octobre 2015 à Meisterschwanden :

11. Certification : quel avenir ?

« Lors du séminaire, Peter Iseli a rendu compte des conclusions du groupe de travail pour la certification. Le but du groupe de travail était de doubler le nombre des certifications en deux ans. Ce but n'a pas été atteint, le résultat est mitigé. Pour beaucoup, la certification crée deux catégories de membres. Un questionnaire a été adressé aux membres afin de connaître leur position, nous avons reçu 70 questionnaires en retour. Désillusion: 40% disent qu'ils ne se feront jamais certifier 15% ont l'intention de se faire certifier. On demande la gratuité pour la recertification; on souhaite plus d'informations concernant le but et les avantages, il faudrait également fournir des informations plus simples à ce sujet. Les éleveurs aimeraient savoir quels sont les avantages de la certification, avantages dont ils pourraient personnellement bénéficier. Le groupe de travail a fait une proposition avec trois variantes. Le comité en a débattu lors de son séminaire du 02.10.2015. Après 10 ans, le bilan donne à réfléchir: seuls 140 membres sont certifiés ».

Le comité est convaincu qu'il faut continuer à toujours chercher à améliorer la qualité de détention de nos petits animaux ainsi que leur présentation dans les expositions. Ceci ne doit cependant pas se faire dans le cadre du projet « certification », mais en prenant des mesures qui sont acceptées par les membres.

En conséquence le comité propose à l'AD 2016 de Petits animaux Suisse de supprimer la certification. En lieu et place les conseils liés à la protection des animaux seront à nouveau gratuits avec effet immédiat. Dans ce but il faudra former des conseillers supplémentaires à la protection. Les certifications d'installations actuellement en cours, sont valables encore pendant 5 ans, soit jusqu'en 2021.

Le comité de Petits animaux Suisse invite les délégués à accepter cette proposition.

Avec nos meilleures salutations.

Petits animaux Suisse

Le comité